

Séance du 15 mars 2021**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU****Réunion de Bureau du 15 mars 2021, au siège du Select'Om, à 09h00****Date d'affichage du 17 mars 2021**

Nombre de membres :

- en exercice :	7
- présents :	6
- représentés :	0
- votants :	6

Membres présents :

M. Jean-Philippe HARTMANN, Président

MM. Jean BIEHLER, Guy HAZEMANN, Michel HERR, Alain HUBER, Vice-Présidents

M^{me} Laurence JOST, Vice-Présidente**Membre absent excusé :**

M. Bernard CLAUSS, Vice-Président

Assistait également à la séance :M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services**DELIBERATION N°B009-04-2021****OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2021****LE BUREAU,****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;**VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;**APPROUVE** sans observation le Procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 20 février 2021.**ET PROCEDE** à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	6
Membres présents :	6		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B010-04-2021**OBJET : REMBOURSEMENT DE LA TEOM VERSEE POUR DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL****LE BUREAU,****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-10 et L 2333-78 ;**VU** le Code Général des Impôts et notamment son article 1521 ;

APPROUVE La signature de l'accord-cadre N°2020-17 dans les conditions suivantes :

Lot n°1 Réglage des culbuteurs sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat
67640 Fegersheim

Lot n°2 Réglage des culbuteurs sur véhicule SCANIA

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot n°3 Réglage des culbuteurs sur véhicule VOLVO

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat
67640 Fegersheim

Lot N°4 : Remplacement d'un embrayage VOLVO 9 litres

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat
67640 Fegersheim

Lot N°5 : Remplacement des systèmes de freinage sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot N°6 : Remplacement des systèmes de freinage sur véhicule SCANIA

Il s'agit d'un accord-cadre avec quantités minimum et maximum.

Attributaire : SCANIA FRANCE SAS

28 rue du commerce
67550 Vendenheim

Lot N°7 : Remplacement des systèmes de freinage sur véhicule VOLVO

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot N°8 : Remise en état des jumelles essieu 1 sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat
67640 Fegersheim

Lot N°9 : Remise en état des jumelles essieu 1 sur véhicule SCANIA

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot N°10 : Remise en état des jumelles essieu 1 sur véhicule VOLVO

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot N°11 : Remplacement des lames de ressort et des silentblocs sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat
67640 Fegersheim

Lot N°12 : Remise en état des pivots sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot N°13 : Remise en état des pivots sur véhicule VOLVO

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : ALSACE ELECTRO DIESEL SAS

20 Rue du Fort,
67118 Geispolsheim

Lot N°14 : Remplacement de la valve APM sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat
67640 Fegersheim

Lot N°15 : Remplacement d'un turbocompresseur sur véhicule RENAULT

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat

67640 Fegersheim

Lot N°17 : Remplacement d'un turbocompresseur sur véhicule VOLVO

Il s'agit d'un accord-cadre avec des quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat

67640 Fegersheim

N°18 : Pré-contrôle pour le passage au service des mines et inspection périodique d'un tachygraphe numérique

Il s'agit d'un accord-cadre avec quantités minimum et maximum.

Attributaire : CATRA 67

2 a rue de l'artisanat

67640 Fegersheim

N°19 : Remplacement et réparation des pare-brise et des vitres

Il s'agit d'un accord-cadre avec quantités minimum et maximum.

Attributaire : SARL GLAZING EST

17 rue Ettore Bugatti - ZI Ouest

67150 Erstein

DECLARE L'abandon de la procédure pour le lot N°16 : ce lot est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général car le besoin doit être redéfini.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice	: 7	Vote à main levée :	pour	:	6
Membres présents	: 6		contre	:	0
Membres représentés	: 0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B012-04-2021

OBJET : ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES N°2021-01 RELATIF A LA FOURNITURE DE BACS ROULANTS DESTINES A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

LE BUREAU,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

AUTORISE Monsieur le Président à conclure et signer l'accord-cadre N°2021-01 dans les conditions suivantes :

Il s'agit d'un accord-cadre avec quantités minimum et maximum.

Attributaire : COLLECTAL SARL
4 rue Jules Rathgeber
67100 STRASBOURG

2° AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	6
Membres présents :	6		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B013-04-2021

OBJET : REFONTE DU SCHEMA DE COLLECTE 2020-2030 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N°017-03-2019 du Comité Directeur en sa séance du 26 novembre 2019 approuvant le lancement d'une étude visant à définir le schéma de collecte 2020-2030, en intégrant notamment une réflexion sur la redevance incitative et la collecte des biodéchets ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

CONSIDERANT que le Comité Directeur a délégué au Bureau le pouvoir de piloter cette étude, d'engager toutes les formalités nécessaires et de solliciter les subventions afférentes,

1° DECIDE de demander des aides financières auprès de l'ADEME, du PETR et de tout autre co-financier potentiel pour cette étude ainsi que pour les études (études de caractérisations, ...) et expérimentations en découlant (expérimentation sur la collecte des bio-déchets, ...).

2° AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes et à signer les documents afférents.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	6
Membres présents :	6		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B014-04-2021

OBJET : ADHESION AU RESEAU COMPOSTPLUS

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N°017-03-2019 du Comité Directeur en sa séance du 26 novembre 2019 approuvant le lancement d'une étude visant à définir le schéma de collecte 2020-2030, en intégrant notamment une réflexion sur la redevance incitative et la collecte des biodéchets ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

CONSIDERANT que Compostplus est un réseau de collectivités territoriales ayant pour point commun d'avoir mis en place un programme de développement de la collecte séparée des biodéchets. Ce réseau est né de la volonté de partager les retours d'expériences et de faire apparaître cette filière comme une solution d'avenir pour la gestion durable de nos déchets. Il a ainsi pour but de pérenniser et de promouvoir la valorisation organique par la collecte séparée des biodéchets en développant :

- La mutualisation des bonnes pratiques
- La diffusion d'informations
- La capitalisation des connaissances
- La contribution aux modifications réglementaires
- Les actions de promotion
- Le développement de partenariats avec des collectivités et des acteurs institutionnels
- Le développement d'une veille technique et juridique

1° DECIDE de solliciter l'adhésion à l'association Compostplus.

2° CHARGE Monsieur le Président de signer les pièces contractuelles afférentes.

3° RAPPELLE qu'il reviendra à Monsieur le Président d'approuver le versement des cotisations correspondantes.

Membres en exercice	: 7	Vote à main levée :	pour	: 6
Membres présents	: 6		contre	: 0
Membres représentés	: 0		abstention	: 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 15 MARS 2021

DELIBERATIONS :

- B009-04-2021 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2021**
- B010-04-2021 : REMBOURSEMENT DE LA TEOM VERSEE POUR DES LOCAUX PROFESSIONNELS A USAGE INDUSTRIEL OU COMMERCIAL**
- B011-04-2021 : ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE N°2020-07 PORTANT SUR LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES CHASSIS-CABINE DE LA FLOTTE DE VEHICULES PL DU SELECT'OM**
- B012-04-2021 : ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES N°2021-01 RELATIF A LA FOURNITURE DE BACS ROULANTS DESTINES A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**
- B013-04-2021 : REFONTE DU SCHEMA DE COLLECTE 2020-2030 : DEMANDES DE SUBVENTIONS**
- B014-04-2021 : ADHESION AU RESEAU COMPOSTPLUS**